

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Baromètre des engagements des partis politiques – Législatives 2026

Égalité femmes-hommes et effectivité des droits

À l'occasion des élections législatives du 23 septembre 2026, la FLDF et le CIOFEM ont présenté un Baromètre comparatif portant sur neuf formations : RNI, PAM, Istiqlal, USFP, PPS, MP, PJD, UC et Alliance Gauche (FDG et PSU). Le Baromètre ne note ni ne classe les partis. Il confronte leurs engagements aux droits constitutionnels, aux politiques publiques existantes et aux transformations économiques, sociales, climatiques et technologiques.

Un socle constitutionnel et un référentiel à réinterroger

Le socle est l'article 19 de la Constitution : égalité dans les droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, et parité. La Moudawana est ainsi traitée comme une composante du droit positif et de la responsabilité législative des partis.

Le Nouveau Modèle de Développement reste un référentiel national majeur, avec l'objectif de porter le taux d'activité des femmes à 45 % en 2035. Le Baromètre souligne cependant la nécessité d'un débat public plus approfondi sur la trajectoire permettant d'atteindre cet objectif dans un contexte transformé depuis 2021 : sécheresse, mutations de l'emploi agricole, concurrence internationale, transformations du textile et des services, numérisation et intelligence artificielle. Cette interrogation concerne majorité et oppositions.

Activité économique : objectifs et instruments

Certaines formations annoncent une cible spécifique d'activité féminine : PAM 21,2 % en 2031, PPS 25 %, USFP au-delà de 30 %. Pour les autres formations, aucune cible féminine directement comparable n'a été identifiée dans le corpus examiné, mais plusieurs mesures concrètes ont été relevées.

Le Baromètre met notamment en évidence des instruments portant sur les crèches et le care, le retour à l'activité, l'égalité salariale, l'entrepreneuriat féminin, le financement, les marchés publics, la mobilité et les services ruraux. Il pose aussi une question nouvelle : quels emplois féminins seront transformés par le climat, la concurrence ou l'intelligence artificielle, et quelles politiques de formation et de reconversion sont prévues ?

Santé, violences et parité : mesurer l'effectivité

En santé, le Baromètre distingue la politique sanitaire générale des besoins spécifiques des femmes : santé maternelle, santé sexuelle et reproductive, gynécologie-obstétrique, santé mentale et psychosociale et accès territorial.

Concernant les violences, l'analyse porte sur le continuum prévention, signalement, protection, justice, hébergement, accompagnement psychosocial et autonomie. Elle intègre également les violences politiques, électorales et numériques comme obstacle à la participation des femmes.

Fédération des Ligues des Droits des Femmes- FLDF
Centre d'Information et d'Observation des Femmes Marocaines- CIOFEM



Pour la parité, l'analyse dépasse les circonscriptions réservées. Les données nationales font état de 2 658 candidatures féminines, dont 875 dans les circonscriptions locales, et de 121 listes locales conduites par une femme. Le Baromètre examine aussi les positions éligibles, les critères d'investiture, le financement, la formation, les recours et la protection des candidates.

Pouvoir d'achat, gouvernance et reddition des comptes

Le pouvoir d'achat est analysé comme un enjeu d'égalité : prix, revenus, énergie, logement, transport, santé et protection sociale n'affectent pas de la même manière les femmes selon leur revenu, leur territoire, leur situation familiale ou leur charge de care.

Le Baromètre distingue la gouvernance — transparence, accès à l'information, conflits d'intérêts, patrimoine, lanceurs d'alerte, concurrence, digitalisation et contrôle — de la reddition des comptes. Pour chaque engagement, il recherche : responsable, moyens, calendrier, indicateurs, résultats publiés et évaluation.

Six questions qui restent ouvertes

Comment adapter la trajectoire de l'activité féminine aux transformations économiques de 2026–2031 ?

Comment organiser la reconversion des travailleuses exposées aux effets du climat, de la concurrence et de l'intelligence artificielle ?

Comment garantir un parcours complet de sortie des violences, y compris politiques et numériques ?

Comment faire de la santé psychosociale des femmes une composante effective de l'offre de soins ?

Comment mesurer la parité dans la compétition électorale ordinaire et dans les postes de décision ?

Comment passer des engagements électoraux à des résultats publics, mesurables et évaluables ?

Le Baromètre FLDF/CIOFEM n'est ni un classement ni une consigne électorale. Il vise à informer le débat public, à responsabiliser les formations politiques sur leurs engagements et à permettre, après les élections, un suivi de leur traduction législative et gouvernementale.

FLDF / CIOFEM – Septembre 2026